



**Action « Grütli des femmes 1971-2021 »
50 ans de commémoration des droits politiques des femmes**

Chères concitoyennes, chers concitoyens de La Tène,

Notre pays commémore dignement 50 ans de luttes féminines, 50 années durant lesquelles les femmes ont dû prouver leur ténacité et leurs compétences : une lutte usante débutée en 1860. Plusieurs associations féminines ont ainsi proposé de trouver une date pour commémorer ces années de lutte et la date du 1^{er} août s'est imposée comme une évidence. Toutes les Suissesses, tous les Suisses en connaissent l'origine.

Nous avons toutes, tous durant notre jeunesse entendu cette légende racontée par nos parents : en ces temps lointains, Arnold cultive son blé et part le vendre à la ville. Mais un jour, il rencontre des brigands qui lui prennent toute sa farine... Il décide alors d'en parler à son voisin Werner qui vit dans une jolie ferme bâtie de ses propres mains. Mais celle-ci a plu au Seigneur qui se l'est appropriée... Werner décide d'en parler à son voisin Walter qui fait de l'élevage de moutons et de vaches et qui voit à l'aube d'une belle journée toutes ses bêtes emportées par des voleurs. Bien décidés à ne pas se laisser faire, Arnold, Werner et Walter convient chacun dix amis et se rendent sur la prairie du Grütli pour signer un pacte d'union qui stipule que si l'un d'eux se trouve en difficulté, les deux autres voleront à son secours.

Une bien jolie légende qui illustre l'histoire de notre pays, où la solidarité n'est pas un vain mot. Pays par ailleurs réputé pour ses médiations, son aide humanitaire et sa neutralité.

Aujourd'hui, il est évident que ces trois hommes intemporels et d'âges différents, personnalisent la capacité d'une communauté à faire preuve de solidarité, capacité formalisée par le contrat signé en 1291. Depuis lors malheureusement, les femmes ont vécu 680 ans de suprématie masculine, à une exception près : en mai 1908, de manière tout à fait inattendue pour l'époque, l'un des trois Suisses avait pris les traits d'une femme sur une carte postale... en fait, il s'agissait d'une caricature suggérant une conspiration féminine par définition effrontée et entêtée.

Arnold, Werner et Walter ont fait le serment de vivre ou mourir en hommes libres. La Suisse étant l'un des derniers pays à ne pas avoir de Fête nationale, cette légende s'est donc rapidement imposée comme thème possible de cette fête et comme le texte original latin le date de ' initio augusto', en 1891 le Conseil fédéral a décidé qu'elle serait fixée au 1^{er} août de chaque année.

Est-ce le visage féminin prêté à l'un de nos trois hommes historiques sur la fameuse carte postale évoquée plus haut qui a motivé les femmes à revendiquer leurs droits ? Il est fort probable qu'il y a contribué. C'est ainsi qu'il y a eu en 1959 une première votation à ce sujet se soldant par un échec cuisant, le droit de vote des femmes ayant été refusé par le peuple à une majorité de deux tiers des votants, tous masculins, évidemment. Toutefois trois cantons – VD, NE et GE – avaient voté oui, et le suffrage féminin y fut institué pour les affaires cantonales et communales. Ces trois cantons pionniers furent rejoints plus tard par BS, BL, TI, VS et ZH. Les autres cantons ont ensuite suivi. Mais il faudra attendre 1989 pour Appenzell-Rhodes-extérieurs et une décision du Tribunal fédéral en 1990 pour qu'Appenzell-Rhodes-intérieurs adopte enfin le suffrage féminin. Que celui-ci ait dû attendre 1971 pour être adopté au plan fédéral est indiscutablement lié à un électorat suisse et masculin très conservateur, voire en retard sur son temps.

Il ne faut pas oublier que la Suisse est le seul pays au monde où ce sont les hommes qui ont décidé d'accorder le droit de vote aux femmes. Partout ailleurs (USA, Angleterre, Allemagne, France, Italie, etc.), ce sont des décisions des parlements ou des gouvernements.

Les choses se sont donc concrétisées progressivement, mais au prix de longues et nombreuses discussions et d'adaptations, nécessaires pour pouvoir crier victoire, le 7 février 1971. Ainsi 680 ans après la création de notre pays, nous fêtons les 50 ans du premier scrutin auquel les femmes ont participé : 10 femmes élues au Conseil national, dont Tilo Frey de Neuchâtel et, au Conseil des Etats, Lise Girardin de Genève... un bon début, mais, osons mesdames, et ceci sans retenue, commémorer ce jour et cette année faste.

Il reste encore beaucoup de chemin à faire... pour une parfaite égalité hommes/femmes.

Courage mesdames, et à l'image de deux chanteurs-poètes qui nous honorent, retenons leurs paroles :

« Derrière chaque homme important se cache une femme qui l'inspire
Derrière chaque grand être humain précède une mère qui respire
La femme est l'avenir de l'homme, écrivait le poète
Eh bien l'avenir s'est installé et depuis belle lurette »

Monique Calame, présidente du Conseil général de la commune de La Tène